



«Ouverture à la concurrence et régulation  
des marchés postaux»

Hôtel Bellevue Palace, Berne

25 Janvier 2005

# **Le marché postal suisse: marché, régulation et service public**

Matthias Finger

Professeur

EPFL

# Thèses

---

1. L'évolution du marché postal suisse est inséparable de l'évolution au niveau européen
2. La pression exercée par les concurrents (CEP) et la pression pour limiter le monopole (courrier) vont encore s'accroître
3. Inéluctablement les questions de la configuration et du financement du service public vont se poser
4. Dans ce contexte le rôle du régulateur est encore flou

# Structure de l'exposé

---

- La Suisse dans le contexte européen:
  - Libéralisation et marché
  - Service public
  - Régulation
  - Institutions de régulation
- Observations critiques
- Les défis pour la Suisse

# UE-CH: Libéralisation et marché

- État d'ouverture du marché (2004):
  - Norme de l'UE = 100 gr : dans la plupart des Etats
  - moins de 100 gr: Finlande, Suède, Allemagne, Pays-Bas, Espagne
  - **Suisse: Lettres (1 kg)**
    - à Toutefois le degré d'ouverture du marché des lettres a encore peu d'influence: l'opérateur historique conserve une part de marché de plus de 95%; mais cela va changer
- Parts de marché des CEP UE 15 : marché global 36 mrds euros (2001, WIK)
  - DPAG (23,1%); TPG (10,6%); La Poste (8,1%); UPS (5,5%), Royal Mail (4,6%); autres (47.9%)
  - à La concurrence sur le marché des CEP aboutit à des pertes de parts de marché pour les USPS
  - à Seuls les plus grands peuvent compenser cette perte à l'étranger
  - à il en résulte une concentration du marché
  - à **cela s'applique aussi en Suisse**
- La corporatisation et la privatisation comme réponses: TPG a été privatisé, DPAG est en cours de privatisation; DK et B y réfléchissent
- **à En Suisse le processus est lent ; la pression pour corporatiser augmente**
- Bilan CH:
  - à concernant la libéralisation du marché des lettres, la Suisse est en retrait
  - à sur les autres segments du marché, la concurrence se fait sentir et la Poste suisse est sous pression

# UE-CH: Service public

---

- Service universel: limites de poids à l'intérieur des Etats
  - Norme UE 10 kg : 11 Etats
  - 20 kg: 14 Etats, **CH**
- Service universel: distribution
  - Norme UE 5xsemaine: 14 Etats
  - 6xsemaine: 11 Etats, **CH**
- Service universel: réseau d'offices de poste
  - le réseau d'offices de poste a été fortement restructuré à travers l'Europe; en Suisse aussi, mais elle conserve toujours le réseau le plus dense
  - Normes de l'UE: pas de spécification claire : la plupart des pays n'ont pas d'obligation particulière
  - Seuls ALL, GB et A (plus la **CH**) ont une spécification
  - à en Suisse même la fermeture de bureaux de poste est régulée, alors que la politique devrait en principe être basée sur la propriété**
- Service universel: services financiers
  - la Suisse est le seul pays en Europe dont le service universel comprend des services financiers
  - à cela renchérit encore le réseau d'offices de poste**
- Bilan: la Suisse a en comparaison un service public de luxe (offices de poste + services financiers), ce qui pose un problème pour son financement

# UE-CH: Régulation

- Dans le modèle de libéralisation choisi par l'UE, la régulation ne concerne que 2 éléments: (1) la garantie du service universel, et (2) la garantie de la concurrence **à vrai en CH**
- L'autorisation d'intervenir dans le domaine du service universel est exigée dans la plupart des Etats membres (licence, ou équivalent) pour les concurrents; **CH** aussi
- Dans certains pays, il faut même obtenir une autorisation pour opérer en dehors du service universel (pas vrai en **CH**)
- Les prix du service universel sont régulés dans une majorité d'Etats (ex-ante; calculés le plus souvent selon les coûts réels); **en Suisse, seuls les prix du monopole sont régulés**
- Régulation de l'accès au marché théoriquement possible dans 10 Etats, mais réalisée seulement en ALL et UK; mais de plus en plus évoquée (pression des concurrents)
- Principes de comptabilité: il faut effectuer la séparation des comptes entre service universel, non universel et monopole quasi sans exception; le régulateur a la compétence de vérification (vrai en **CH**)  
à et c'est ce qu'on appelle la "régulation de la concurrence"
- La solution des Fonds est autorisée par l'UE, mais seuls 9 pays (plus la **CH**) s'en donnent les moyens; réalisée dans aucun Etat
- **Bilan:**
  - il se dessine clairement un modèle (européen) de régulation du secteur postal à travers la garantie du service universel et de la concurrence
  - la Suisse est plus ou moins en phase avec ce modèle

# UE-CH: Instances de régulation

- Un modèle communautaire de régulation institutionnalisée émerge par le biais de "régulateurs postaux indépendants" :
  - chaque Etat a un régulateur "indépendant" sur le papier (sauf en France : en cours); en Suisse aussi
  - beaucoup de modèles différents : des ministères au régulateur d'infrastructure
  - l'affiliation du régulateur au département propriétaire de la Poste est un problème suisse
  - le problème : le régulateur joue à la fois son rôle de régulation et un rôle de "policy advice" (administration fédérale)
- Les compétences de l'instance de régulation indépendante sont très variables au sein de l'UE et dépendent de la tradition politique des Etats :
  - service universel: définition, limites de poids, services réservés, licences
  - concurrence : fixation des normes de comptabilité, accès au réseau, sanctions en cas de manquement à la libre concurrence, qualité
  - à Postreg a particulièrement peu de compétences : uniquement la fixation des normes de comptabilité (transparence financière) et le contrôle de la qualité
- Le budget et le personnel varient beaucoup selon les Etats: la CH est en dernière position
- Bilan:
  - problème de l'affiliation au département (la poste est régulée deux fois); ex: la commission offices de poste
  - le régulateur a une double fonction (régulation et "policy advice") = un problème suisse
  - le régulateur a comparativement peu de compétences ; le service universel reste du côté de la politique

# Observations critiques

---

- Libéralisation et marché : la pression est aussi forte que dans les autres pays, mais la prise de conscience transparaît plus faiblement dans la politique suisse
- Service public: il reste une solution de luxe, mais il n'y a pas d'idée claire sur la façon de le financer
- Régulation: il n'existe quasiment pas d'alternative au modèle européen qui tend à la réduction des monopoles (libéralisation "end-to-end") et à la garantie d'un service universel (minimal)
- Instances de régulation: décalage entre l'objectif de régulation et les compétences du régulateur dans les faits



# Les défis pour la Suisse

---

- Défis pour l'opérateur historique
  - la concurrence va s'intensifier, également en ce qui concerne la privatisation du courrier (lettres 100 gr)
  - "régulation asymétrique", car le régulateur s'intéresse en premier lieu à la Poste (normes de comptabilité, contrôle de la qualité)  
**à plus de pression du marché avec des prérogatives de service public restées identiques**
- Défis pour le régulateur :
  - des objectifs contradictoires : pression sur la Poste suisse et / ou préservation du service public
  - la politique parallèle via la propriété est poursuivie, d'où un pouvoir limité  
**à Quelle mission et quel rôle exact le régulateur va-t-il avoir à l'avenir?**
- Défis pour la politique :
  - la politique devrait définir le service clairement et de façon positive, mais aussi clarifier son financement
  - elle devrait faire preuve d'un fort engagement pour la régulation  
**à ce sera difficile, c'est pourquoi l'agenda sera déterminé par le marché et par l'UE**